



Programme d'arts plastiques du cycle 3 et du cycle 4

publié le 13/09/2020

En vigueur à la rentrée 2020 - BOEN n° 31 du 30 juillet 2020

Descriptif :

En vigueur à la rentrée 2020 - BOEN n° 31 du 30 juillet 2020

Sommaire :

- Cycle 3- cycle de consolidation
 - Cycle 4 - cycle des approfondissements
-

Ces versions des textes mettent en évidence les modifications apportées au programme en application jusqu'à l'année scolaire 2019-2020 afin de renforcer les enseignements relatifs au changement climatique, à la biodiversité et au développement durable.

● Cycle 3- cycle de consolidation

► Programme Cycle 3 - cycle de consolidation - éduscol [↗](#)

 Programme arts plastiques Cycle 3 Juillet 2020 (PDF de 441 ko)

● Cycle 4 - cycle des approfondissements

► Programme Cycle 4 - cycle des approfondissements - éduscol [↗](#)

 Programme arts plastiques Cycle 4 Juillet 2020 (PDF de 430.3 ko)



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.